

Vous qui travaillez en hauteur, vous savez que les chutes sont un risque grave et que vous n'avez pas le droit à l'erreur. Intégrer la sécurité c'est protéger votre vie et celle de vos salariés, c'est aussi préserver la performance de votre entreprise et de votre activité.

Adoptez dès maintenant les 3 bons réflexes



1. Je m'organise
2. Je m'équipe
3. Je me forme



www.chutesdehauteur.com



3
RÉFLEXES
pour être plus performant

1. J'organise mon chantier

Quelle que soit l'intervention : longue ou ponctuelle, nouveau chantier ou rénovation :

- Evaluer les risques
- Analyser le mode opératoire
- Organiser une réunion préparatoire
- Détailler l'implantation des sécurités périphériques
- Mettre l'accent sur les points critiques du chantier



2. Je choisis les bons équipements

Selon la nature du travail et la hauteur à laquelle vous intervenez.

- S'assurer que l'équipement est adapté à l'intervention
- Privilégier les mesures de protection collective : plateformes élévatrices personnel, échafaudages
- En complément, utiliser des équipements de protection individuelle performants : système d'arrêt de chute, harnais, cordes, système de maintien au poste de travail

3. J'informe et je forme mes salariés

Transmettre l'information à tous ceux qui interviennent sur le chantier est essentiel.

- Présenter le chantier à vos salariés : procédure de travail et organisation
- Rappeler les consignes de sécurité à respecter et s'assurer qu'elles sont comprises
- S'assurer que les opérateurs sont formés à l'utilisation des équipements de travail et de protection
Rapprochez-vous de vos organismes de formation (OPCA)



Un test gratuit

en ligne pour prendre conscience des risques que vous encourez sur vos chantiers.



Des aides disponibles

pour vous aider à choisir du matériel et des équipements anti-chute et bénéficier d'un accompagnement de nos experts prévention.



Des formations adaptées

pour être sûr que vos salariés mettent tout en œuvre pour garantir leur sécurité.



www.chutesdehauteur.com